

POINT MÉTHODE

Rédiger une séquence argumentative

► Pour répondre au sujet d'une partie 3 d'épreuve composée ou à celui d'une dissertation, il faut rédiger des séquences argumentatives sous forme de paragraphes.

ÉTAPE 1 Rédiger un paragraphe argumenté

- Une réponse convaincante doit s'appuyer sur plusieurs paragraphes argumentés. Chaque paragraphe doit comporter 3 étapes (Méthode AEI) :
- Une **affirmation** ou une idée (le point de vue que vous soutenez) exprimée en une à deux phrases.
 - Une **explication** de cette idée mobilisant des connaissances, des mécanismes pour justifier votre affirmation. Cette étape est essentielle car elle montre la maîtrise des notions, mécanismes. Ne récitez pas le cours mais sélectionnez les savoirs en lien avec le sujet.
 - Une **illustration** de votre argumentation : un exemple chiffré dans le dossier documentaire (montrez que vous savez exploiter les documents et que vous maîtrisez des savoir-faire mathématiques) ou un fait réel, historique ou d'actualité. Votre illustration finalise votre argument grâce à une preuve concrète.

ÉTAPE 2 Construire une séquence argumentative

- Faites un brouillon pour ordonner vos arguments.
- Chaque argument doit être un élément de réponse au sujet posé, sinon vous êtes hors sujet.
- Montrez la logique de votre démonstration en mobilisant des connecteurs logiques dans chaque paragraphe :

Pour introduire les arguments	Pour introduire les explications	Pour introduire les illustrations
« Tout d'abord », « De plus »	« En effet », « car », « c'est-à-dire »	« Par exemple », « Ainsi »

Un exemple de séquence argumentative

Affirmation : *Le recul de l'identification partisane peut être un facteur explicatif d'une plus grande instabilité du vote.*

Explication : *En effet jusque dans les années 1970, les électeurs font preuve d'un attachement fort à un même parti, ce qui explique un vote quasi systématique pour celui-ci. Mais avec le recul des partis politiques traditionnels, on observe une plus forte instabilité du vote. « La loyauté partisane s'est affaiblie au profit d'une individualisation du vote » (Doc. 3).*

Illustration : *Par exemple, les ouvriers votaient majoritairement pour le Parti communiste qui avait la capacité de représenter et défendre les intérêts de la classe ouvrière. Mais depuis 30 ans le Front national (actuel Rassemblement national) a progressé dans les milieux populaires, ce qui provoque un étalement du vote ouvrier entre gauche et droite.*

APPLICATION

Propositions

- En 2017, en France, selon l'Insee, près d'un électeur sur 2 s'est abstenu à au moins un tour.
- La volatilité électorale peut prendre 2 formes distinctes.
- Une des formes de la volatilité électorale est la modification du vote d'un électeur d'une élection à l'autre, soit à l'intérieur d'un même camp soit entre 2 camps.
- Sur 100 électeurs d'E. Macron en 2017, 24 n'ont pas voté pour lui en 2022.
- Une autre des formes que peut prendre la volatilité électorale est la participation intermittente, c'est-à-dire que l'électeur va tantôt se rendre aux urnes, tantôt s'abstenir d'aller voter.

- Parmi les propositions ci-dessus, retrouvez :
 - a. l'idée.
 - b. les 2 explications.
 - c. les 2 illustrations.
- Associez chaque explication à son illustration.
- Rédigez le paragraphe argumenté de votre choix en utilisant des mots de liaison.

SUJET

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez les causes de la volatilité électorale.

Doc 1

« En 2000, les politologues Nonna Mayer, Daniel Boy et Marc Swyngedouw [comparent] les législatives de 1993, la présidentielle de 1995 et les législatives de 1997. Ils constatent que les transferts gauche-droite sont plutôt rares – environ 10 % des électeurs –, mais que beaucoup d'électeurs hésitent entre le vote et l'abstention, voire entre deux partis issus de leur camp : 49,9 % des électeurs modifient leur choix entre 1993 et 1995, 47,5 % entre 1995 et 1997. "La mobilité électorale n'a rien d'exceptionnel, concluent-ils. À deux ans d'intervalle, pour les deux paires d'élections étudiées, près de la moitié des électeurs inscrits a modifié son vote." Une dizaine d'années plus tard, l'enquête "Présidoscopie

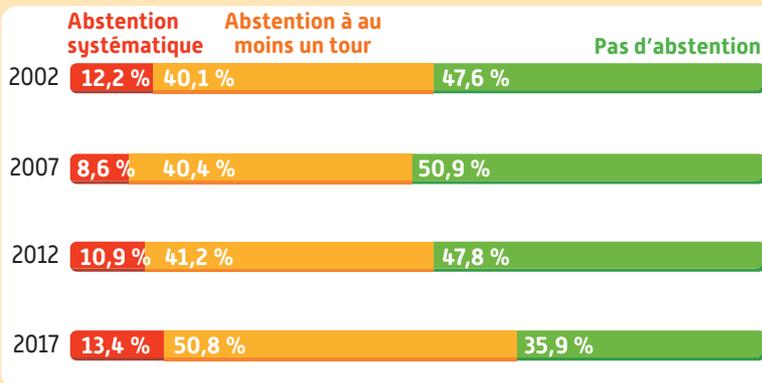
2012" montre que la moitié des électeurs a changé d'avis pendant la campagne présidentielle. "La fidélité partisane n'est plus ce qu'elle était", résume alors le directeur de la Fondation Jean-Jaurès, Gilles Finchelstein. "En amont du vote, il y a de plus en plus d'itinérances¹ qui contribuent à fragiliser le vote, confirme Pascal Perrineau, professeur à Sciences Po Paris. Il est de moins en moins investi, de plus en plus fragile, de plus en plus réversible." »

- Anne Chemin, « Abstention, indécision. Comment expliquer la volatilité grandissante des électeurs ? », © *Le Monde*, 31 mars 2017.

1. Fait de se déplacer ; modification ou changement ici.

Doc 2

Participation électorale aux élections présidentielles et législatives depuis 2002



Source : Insee.

Note : en raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 %.

Doc 3

« La volatilité électorale [est une expression] utilisée dès les années 1970 pour qualifier l'instabilité du vote. Elle remet en cause le vote de classe comme seul outil de lecture des clivages politiques. [...]

Jusqu'aux années 1970, le comportement électorale de la plupart des électeurs est caractérisé par une importante stabilité, chaque électeur ayant tendance à voter systématiquement pour le même parti. [...]

Le déclin des partis politiques traditionnels s'explique par la diversification du corps électoral et l'apparition de

nouvelles variables culturelles et socioéconomiques ayant une influence sur le vote. Peu à peu, la loyauté partisane s'est affaiblie au profit d'une individualisation du vote.

Les scrutins de ces dernières décennies ont montré que la position géographique (fait d'habiter en zone rurale, urbaine ou péri-urbaine), les caractéristiques de l'habitat (individuel ou collectif), le niveau de diplôme ou encore la situation familiale avaient une influence sur les choix électoraux. »

- « Qu'est-ce que la volatilité électorale ? », vie-publique.fr, juin 2022.